

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6630>



18 janvier 2024 : Stage CA et DHG

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Stages syndicaux -



Date de mise en ligne : jeudi 30 novembre 2023

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le SNES-FSU 58 et le SNEP-FSU organisent un stage "CA et DHG" le jeudi 18 janvier 2024 de 9h00 à 17h00 à Nevers.

Ce stage sera animé par Benoît Chaisy, secrétaire académique du SNEP-FSU, et Olivier Cruzet et Alexandre Vinot, co-secrétaire du SNES-FSU 58.

Ce stage est destiné à tous les personnels membres ou futurs membres des Conseils d'Administrations de lycée ou de collège. Il est destiné à mieux connaître la réglementation pour être plus efficace en Conseil d'Administration et notamment pour la préparation de la rentrée suivante avec le travail autour de la DHG et de la gestion des postes.



Stage
CA et DHG

Jeudi 18 Janvier à Nevers

Chère(s) collègue(s),

Le SNES-FSU et SNEP-FSU proposent un stage, animé par Benoît Chaisy, secrétaire académique du SNEP-FSU, Olivier Cruzet et Alexandre Vinot co-secrétaires du SNES-FSU 58. Ce stage est destiné à tous les personnels membres ou futurs membres des Conseils d'Administrations de lycée ou de collège. Il est destiné à mieux connaître la réglementation pour être plus efficace en Conseil d'Administration.

Nous aborderons dans un premier temps le fonctionnement du CA concernant la préparation de rentrée.

Dans un deuxième temps, nous donnerons des pistes d'actions pour agir en amont du CA et après les CA sur la DHG.

Puis, nous terminerons cette formation en nous intéressant aux problématiques des établissements liées à la préparation de la rentrée.

Sujets abordés :

- Quels sont les compétences du CA ?
- DHG/TRMD
- Structures pédagogiques
- Préparation de rentrée : Effectifs, évolution des postes, Compléments de services.

Pour participer à ce stage, vous serez obligatoirement libérés de vos heures sans obligation de rattrapage et avec maintien de salaire (droit à formation syndicale : 12 jours par an).

Chaque enseignant syndiqué ou non peut participer à cette journée. Pour cela, il suffit de déposer une demande d'autorisation d'absence de droit avant le 18 décembre auprès de votre chef d'établissement et de s'inscrire séparément auprès du SNES-FSU via le questionnaire en ligne ou par mail (snes-nievre@dijon.snes.edu).

Tract de présentation du stage avec modèle d'autorisation d'absence et bulletin d'inscription.

Stage du 18 janvier 2024

Les modalités pratiques du stage seront communiquées aux inscrits ultérieurement.

Chaque enseignant syndiqué ou non peut participer à cette journée.

Pour cela, il suffit de déposer une demande d'autorisation d'absence de droit **avant le 18 décembre** auprès de votre chef d'établissement **ET** de s'inscrire séparément auprès du SNES 58 via le questionnaire en ligne ou par mél (snes-nievre@dijon.snes.edu).

https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Modèle de demande d'autorisation d'absence (titulaires) Stage du 18 janvier 2024	https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Modèle de demande d'autorisation d'absence (non titulaires) Stage du 18 janvier 2024
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

[Lien vers le formulaire inscription en ligne](#). Attention ce formulaire réalise uniquement votre inscription auprès du SNES, il est nécessaire de déposer une demande d'autorisation d'absence de droit auprès de votre chef d'établissement avant le 18 décembre pour être libéré(e) de votre service. Vous pouvez le faire directement au secrétariat de l'établissement ou par mel adressé à votre établissement ou à votre chef d'établissement.